



Keleier Hanvec

Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Juillet - août 2016 n°302



Dossier p.3

*La nouvelle réglementation routière
du centre-bourg*



Les gros travaux sont achevés (il reste encore les plantations à effectuer). Ils ont chamboulé le quotidien des Hanvécois, pendant plusieurs semaines mais aujourd'hui nous avons un centre-bourg propre et sécurisé. Je compte sur chacun pour faire preuve de civisme

dans cette nouvelle « zone de rencontre » limitée à 20 km/h que piétons, cyclistes et véhicules motorisés devront se partager.

La nouvelle réglementation routière est expliquée dans la rubrique « dossier ».

Je tiens particulièrement à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réunion publique concernant la restauration des cloches de l'église. Prendre soin de notre patrimoine est un moyen de faire vivre et exister notre histoire locale. La refonte de cloches est un événement rare dans la vie d'une commune et c'est une occasion d'animer notre centre-bourg en organisant un moment festif et fédérateur. J'espère que nous serons nombreux à nous impliquer dans ce projet.

Afin de vous expliquer plus en détails le programme de restauration des cloches, un supplément de 4 pages paraîtra dans le prochain Keleier de septembre-octobre 2016. Vous y trouverez un historique des cloches, des explications au sujet du procédé de refonte ainsi que sur le but de la souscription publique qui sera lancée prochainement.

Une page sera également consacrée au sujet sur le site Internet de la commune.

Je vous souhaite un bel été et une bonne lecture.

Marie-Claude Morvan

SOMMAIRE



■ Edito	2
■ Dossier.....	3
■ Vie municipale et intercommunale.....	5
■ En bref	6
■ Clic clac.....	7
■ Hanvec et vous	10
■ Le pense-bête	12

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec
Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

Directeur de la publication : Marie-Claude Morvan.
Rédaction, mise en page, maquette :
Pascaline Cornille (keleier@mairie-hanvec.fr).

Impression : Imprimerie Cloître - Landerneau.

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec.

Tirage : 800 exemplaires.

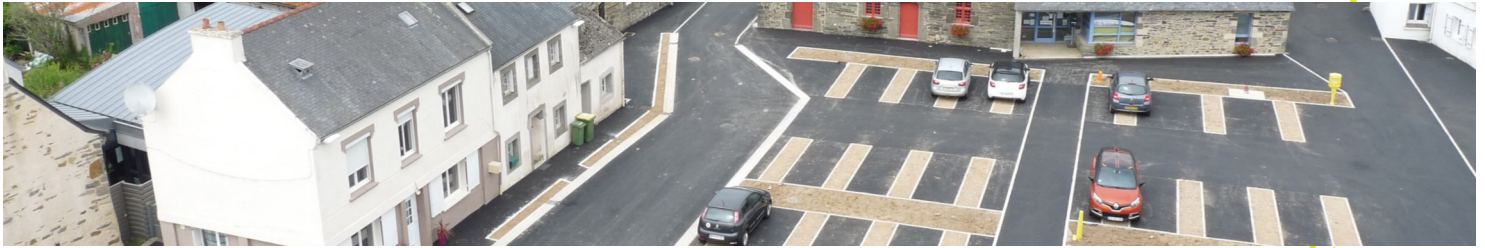
Pour le prochain Keleier,
les annonces sont à déposer
avant le 15 août.
Aucune annonce ne sera prise en compte
après cette date.
Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr
ou tel : 02 98 21 93 43.

> DOSSIER : LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION ROUTIÈRE DU CENTRE-BOURG

Suite aux travaux et afin de rendre le centre-bourg plus sûr pour tous les usagers, le conseil municipal a pris la décision de modifier les règles de circulation dans la zone qui vient d'être réaménagée.

Les abords de la salle Anne-Péron, la place du Marché (devant la mairie), la place Armand-Herry, la rue de l'église et la rue du musée sont désormais une "zone de rencontre".

Une écluse a été aménagée sur la route d'Irvillac et répond elle aussi à des règles précises de sécurité routière. Ces nouvelles règles (dont vous trouverez les détails ci-dessous) vont permettre à chacun d'évoluer en toute sécurité et dans le respect d'autrui.



La zone de rencontre

En agglomération, les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale. Elles existent depuis plusieurs années en Suisse et en Belgique. Le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008 a introduit les zones de rencontre dans le droit français.

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

"Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.

La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable." (article R 110-2 du code de la route)

La vitesse des véhicules motorisés est un facteur déterminant dans les accidents et dans la gravité des chocs, tout particulièrement sur les piétons. Réduire la vitesse à 20 km/h maximum dans les zones de rencontre est un moyen d'accroître la sécurité des usagers vulnérables (piétons, cyclistes...) en agglomération.

L'essentiel à retenir sur la zone de rencontre

- Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules.
- Tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h.

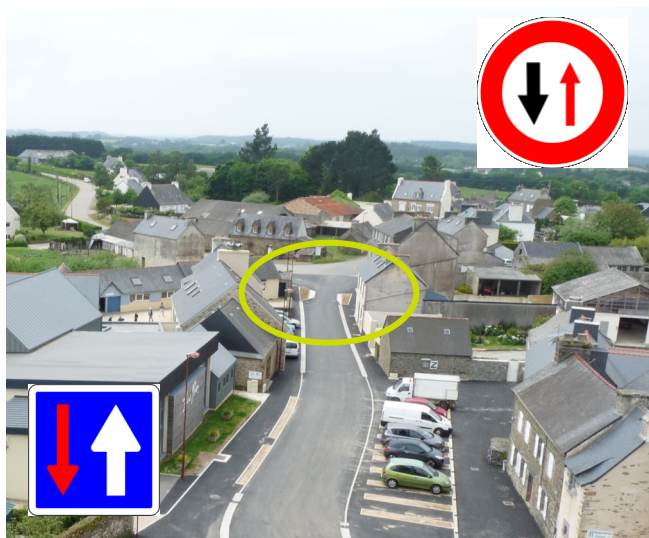


Écluse routière

Une écluse routière a été mise en place sur la route d'Irvillac, au croisement de la route de Boudourec. Ce rétrécissement de la chaussée a pour but de ralentir les véhicules entrant dans le bourg. Ce sont les véhicules sortant du bourg qui sont prioritaires.

Stationnement

Le véhicule doit se trouver par-dessus les bandes végétalisées, les roues positionnées sur le bitume.



Végétalisation des nouveaux espaces

La mairie accueille actuellement deux stagiaires. Anne-Lise Jacolot (à gauche) qui suit une formation en alternance afin d'intégrer le service intérimaire du centre de gestion de la fonction publique du Finistère et Jérémie Lévi (à droite) titulaire d'un BTS aménagement paysager et qui termine une licence de géo-architecture à Brest.

Jérémie travaille actuellement sur l'aménagement paysager du centre-bourg et sur l'implantation des plantations à venir.

La municipalité remercie l'équipe de M.Privat de l'entreprise Colas pour son écoute, sa patience et son professionnalisme.



> VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE

Transport scolaire collège-lycée

Dès maintenant, vous pouvez demander votre dossier d'inscription au transport scolaire pour la rentrée 2016-2017. Pour cela, il vous suffit de télécharger le dossier sur le site internet de la CAT: www.cat29.fr rubrique "Transport scolaire" ou de contacter le service scolaire au 02 98 44 60 60.

Si votre enfant est déjà inscrit, vous recevrez automatiquement votre dossier de réinscription.

Les dossiers d'inscription seront à retourner par courrier à la CAT avant le 8 juillet 2016.

CAT Transdev - 225, rue de Kerevern - Z.I Kergaradec 3 - 29806 BREST Cedex 9.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

La Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas, soucieuse du cadre de vie de ses habitants, a mis en place depuis 2012 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

L'objectif est d'aider des propriétaires à réaliser des travaux d'améliorations de leur habitat.

D'une durée de 5 ans, elle s'achèvera fin 2016.

Les travaux suivants peuvent être subventionnés :

- Travaux favorisant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.
- Travaux d'économie d'énergie.
- Travaux de sortie d'insalubrité d'un logement indigne.

Un opérateur vous assiste dans vos démarches. Citémétrie est à votre disposition pour vous assister dans le montage de tous les dossiers. Permanence sans rendez-vous les mardis de 10h à 13h au 32 Quai de Léon à Landerneau. Tél : 02 98 43 99 65. courriel : opah.pays-landerneau-daoulas@citemetrie.fr.

Attention : ne commencez pas vos travaux avant d'avoir déposé votre dossier.

Programme de restauration des cloches de l'église



Le contrôle périodique de maintenance des cloches de l'église a permis de déceler un important défaut de structure sur la plus grosse des deux cloches.

Ce qui explique que par mesure de sécurité, la commune a fait procéder à la dépose de cette cloche le 28 juin 2013.

La seconde cloche laisse également apparaître des traces de détérioration.

C'est pourquoi la municipalité a décidé d'intervenir et de lancer un programme de restauration des cloches de l'église afin de permettre la préservation du patrimoine historique local.

La descente de la deuxième cloche doit avoir lieu au mois de septembre 2016. Ce sera l'occasion d'un événement festif dans le centre-bourg.

Afin d'expliquer plus précisément le projet qui doit être mis en œuvre et de vous présenter le programme, un supplément de 4 pages sera disponible dans le prochain Keleier.



> VIE ASSOCIATIVE



Finale à L'Alliance française à Paris : Luc Ferry et Frédéric Gersal corrigent le texte.

"Sans faute à Hanvec?"

L'association "Sans faute à Hanvec ?" fête ses 10 ans en septembre et se porte bien. Chaque mois, une quinzaine de participantes se réunissent pour faire travailler leurs méninges sur des textes proposés par une animatrice volontaire. Tout cela dans la bonne humeur, une participation active et sans esprit de compétition. Deux jeunes collégiennes, Maëlle et Flavie, ont rejoint l'équipe cette année et ont animé avec succès la dernière séance de juin. Il arrive aux adeptes de concours de prendre part aux championnats d'orthographe dans la région. Le club a aussi été représenté à Paris le 11 juin par deux adhérentes sélectionnées pour participer à la finale nationale des "Timbrés de l'orthographe". Reprise des activités le vendredi 9 septembre après la pause estivale.

La commune remercie les jeunes du " Local Jeunes" pour le nettoyage de la grève de Lanvoy

Dimanche 15 mai une vingtaine de jeunes et parents se sont retrouvés à Lanvoy pour le nettoyage de la grève. Une trentaine de kilos ont été ramassés : bouteilles de verre, bidons en plastique, cordages et divers objets. Pour terminer la journée, un goûter a été servi aux participants.



Un bilan positif pour l'association Dimerc'her

L'association Dimerc'her dresse un bilan positif des adhésions aux activités. L'atelier photo qui a démarré en septembre 2016 a rassemblé une dizaine d'adhérents. L'exposition présentée dernièrement par ses membres en mairie de Hanvec va se poursuivre cet été sur la commune de Le Faou.

A la rentrée, reprise des cours de Djembé en non initié le samedi matin à 10h30, en initié à 11h. Poursuite des différentes activités : cours de piano le mercredi à Hanvec et Pont-de-Buis-les-Quimerch, guitare, randonnée, généalogie, gym douce, gym tonique, bien-être, remise en forme, dessin, danse moderne, danse africaine, broderie, équitation. Pour toutes ces activités (éveil, enfant, ado, adulte), un cours d'essai est proposé avant de valider une inscription. Lesquelles auront lieu à l'occasion du forum des activités le samedi 3 septembre, de 9h30 à 12h30 à la salle Anne-Péron.

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale de l'association Dimerc'her, vendredi 22 juillet 2016 à 20h30, salle de réunion à côté de la salle Anne-Péron. Merci aux bénévoles et à toutes les personnes, la mairie et les employés communaux, qui nous ont accompagnés cette année en participant aux animations. Bel été à tous.

Les membres du bureau de Dimerc'her, Nathalie, Nicole et Myriam. (dimercher@gmail.com)



> CLIC CLAC



*Hanvec dans le vent
avec le "Local Jeunes"*

Le jeudi 5 mai, sous le soleil, les ados du "Local Jeunes" et quelques parents ont décoré le bourg de Hanvec pour leur exposition *Hanvec dans le vent* avec la participation des écoles et de la garderie la Ronde des mômes.

Les objets sont réalisés avec des matériaux de récupération. Grâce aux qualités artistiques de parents et des jeunes, le bourg a été égayé de façon originale pendant 3 semaines.

Samedi 21 mai l'association "Local Jeunes" a organisé un jambon à l'os en présence d'une quarantaine de convives (parents et enfants). C'est dans une ambiance sympathique et conviviale que des concours de baby-foot et ping-pong se sont improvisés.

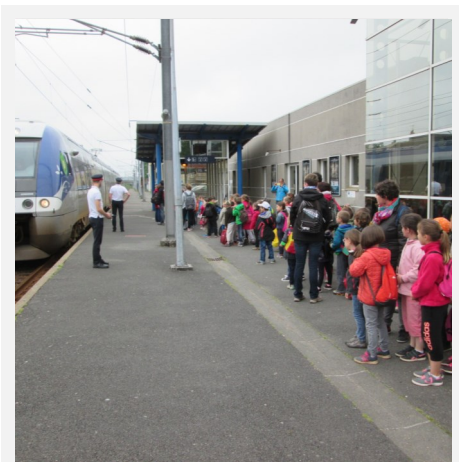


Repas du "Local Jeunes"



Les Loupiots au potager

Les Loupiots d'Hanvec sont très heureux de vous présenter ce petit jardin conçu pour et avec les enfants accueillis par les assistantes maternelles de l'association. Ce terrain a été mis à la disposition des Loupiots par la mairie afin d'y installer un petit potager. Celui-ci a pour but d'initier les enfants à la découverte du jardinage, des légumes et des fruits, de développer leurs sens et le partage. C'est un lieu qui peut devenir un lieu d'échange et créateur de lien social où tout le monde est le bienvenu afin de partager avec les enfants. Ils vous demandent juste de le respecter car il est important pour les petits. Alors n'hésitez pas à les rejoindre. À bientôt au potager !



"À fer et à flots"

Cette année, les élèves de l'école travaillent sur les modes de déplacement et pour conclure le projet, les enfants de MS au CE2 de l'école Per-Jakez-Helias ont participé à une journée "à fer et à flots".

Ils ont pris le car à Hanvec et se sont rendus à Landerneau où ils ont marché dans la ville historique et ont fait des découvertes sur le pont de Rohan. Puis, ils ont pris le TER en direction de Brest où ils ont pique-niqué cour Dajot. Après un détour à pied par le château, le pont de Recouvrance et la tour Tanguy, ils ont rejoint l'embarcadère du bateau Le Brestoâ pour une navigation ensoleillée d'1h30 en rade de Brest. Une sortie appréciée de tous qui a lié patrimoine historique des deux villes et moyens de locomotion.

Les élèves de l'école Per-Jakez-Helias de Hanvec du CE1-CE2 de Mme Jaffrennou et du CM1-CM2 de Mme Longchamp ont assisté à leur troisième et dernier spectacle des JMF au Family à Landerneau intitulé *Hansel et Gretel* 1 conte, 3 chaises, 8 instruments.

Grâce à ce spectacle "plein d'humour et d'amour" (d'après les élèves), les élèves ont pu approfondir le travail amorcé en classe sur le conte et celui réalisé en arts visuels.



Spectacle des JMF



*Initiation à la Dérobée
de Brasparts*

Durant le mois de juin, l'association War'l Leur est intervenue dans les deux écoles de Hanvec pour préparer les élèves à présenter la Dérobée de Brasparts le jour des Veillées du Parc.





Équipe féminine de l'ES Cranou

Le dimanche 29 juin a eu lieu un tournoi de football exclusivement réservé aux équipes féminines. 19 clubs ont disputé la compétition. C'est l'équipe de Quimper 1 qui a remporté la finale contre l'équipe de Lamballe (22).

400 coureurs étaient engagés sur les deux courses organisées par l'association "La Ronde des écoliers". Guenaël André et Christelle Dalidec remportent le 10 km. Matthieu Le Roux et Virginie Nouri remportent l'épreuve de 26 km.



Trail de "La Ronde des écoliers"



Ar redadeg

La course Ar redadeg a traversé Hanvec le jeudi 5 mai. La commune avait acheté un kilomètre de cette course dont l'objectif est de symboliser la transmission d'une langue bretonne vivante, créative et dynamique, à travers les générations et les territoires.



Sortie du P'tit ciné

Un mercredi par mois et certains vendredis soir, le P'tit ciné propose des films aux petits, moyens et grands au cinéma Image à Plougastel-Daoulas.



Débal'Hanvec de Dimerc'her

Environ 30 exposants étaient présents sur 120 m d'exposition pour la traditionnelle Débal'Hanvec du 1er mai.



Corentine Daviot

Corentine Daviot, 12 ans, habitant le Praden à Hanvec, a été sélectionnée au championnat de France 12 ans de tennis qui débutera le 1^{er} juillet prochain à Blois. Elle a également représenté la France au tournoi international 12 ans d'Auray. Ces bons résultats sont le fruit d'un entraînement intensif (1h30 de tennis 4 fois par semaine avec le tennis club de Plougastel-Daoulas associé à un entraînement physique parallèle).



Nolan Le Ru avec son père et entraîneur

Nolan Le Ru s'est qualifié pour les championnats de France de pétanque à Varenne-sur-Allier les 20 et 21 août prochains. Nous lui souhaitons une belle réussite. Nolan est coaché par Vincent Le Ru, président du club. Le concours du club de pétanque aura lieu les 6 et 7 août.



*Audition de guitare
Dimerc'her*

Les élèves du cours de guitare se sont produits le 28 juin devant une assemblée d'une trentaine de personnes.

Vingt élèves de Hanvec et de Pont-de-Buis ont été auditionnés par plus d'une trentaine de personnes.



*Audition de piano
Dimerc'her*

Les membres de l'atelier photo de Dimerc'her ont exposé leur travail de l'année sur le thème « H comme Hanvec » dans la salle des mariages de la mairie du 23 avril au 22 mai.



*Exposition de l'atelier photo
de Dimerc'her*

Lundi 6 juin, à la médiathèque, l'atelier de dessin de l'association Dimerc'her a procédé au vernissage de son exposition de fin d'année scolaire. 11 enfants et 4 adultes ont travaillé les techniques de peinture et de dessin, développé la créativité et l'imagination.



*Exposition de l'atelier
dessin - Dimerc'her*



*Être parents, parlons-en !
APEL école Ste-Jeanne-d'Arc*

L'association des parents d'élèves de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc a organisé le 28 mai des ateliers de discussion avec des professionnels sur l'autorité, l'alimentation, les enfants et les écrans... Cette journée s'est terminée par une conférence sur la parentalité positive animée par Pascal Thoby des Ateliers de Tara qui a rassemblé une trentaine de personnes.



Nettoyage de l'église

Une équipe de bénévoles s'est retrouvée jeudi 9 juin pour nettoyer l'église Saint-Pierre. Merci pour leur participation à la préservation du patrimoine local.

Soupe de fraises à la menthe

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 1 kg de fraises
- 2 cuillères à soupe jus de citron
- 15 à 20 feuilles de menthe
- 3 cuillères à soupe de sucre de canne liquide



Préparation de la recette :

- Ciseler les feuilles de menthe.
- Laver et équeuter les fraises puis les mixer ou les écraser.
- Ajouter le jus de citron, le sucre de canne et la menthe finement hachée.
- Placer au réfrigérateur deux heures avant de déguster.

Vous pouvez aussi remplacer la menthe par du basilic, le sirop de canne par du miel ou du sirop d'érable.

D	O	R	D	O	G	N	E	A	U	B	E
O	R	H	R	I	I	I	S	O	M	M	E
U	N	O	O	S	R	E	S	J	U	R	A
B	E	N	M	E	O	V	O	G	E	R	S
S	A	E	E	U	N	R	N	G	A	R	D
T	R	N	O	R	D	E	N	T	A	R	N
A	I	S	N	E	E	V	E	N	D	E	E
L	S	A	L	L	I	E	R	A	U	D	E
O	E	R	F	I	N	I	S	T	E	R	E
I	R	T	C	A	L	V	A	D	O	S	Y
R	E	H	E	R	A	U	L	T	L	O	T
E	U	E	O	M	O	R	B	I	H	A	N

Dans cette grille, 29 noms de départements de France sont cachés. Il faut les retrouver. Ce travail terminé, il reste 6 lettres isolées. En les assemblant correctement, on peut trouver le nom d'un produit laitier. Lequel?

Solution des jeux:

72 Sarthe 38 Isère 42 Loire 85 Vendée 02 Aisne 30 Gard 32 Gers 39 Jura 59 Finistère 29 Calvados 14 Hérault 34 Lot 46 Morbihan 56 Allier 03 Tarn 81 Aude 11 Nord 59 Finistère 29 Calvados 14 Hérault 34 Lot 46 Morbihan 56

LES CARNETS

NAISSANCES

- 14.04 LE TERTRE Vadim, 12, chemin de Kerohan
- 28.04 LAMOUR Shelsy, Boudouguen
- 09.05 MORVAN Eden, Kersadiou
- 07.06 FESSY Timéo, 17 D route d'Irvillac
- 08.06 DOLE Isaline, 1 rue de la Madeleine

MARIAGES

- 04.06 QUILLIEN Samuel et LE BOLLOCH Audrey, Reundrez

DÉCÈS

- 06.05 EMZIVAT épouse KERNAFFLEN Odette, 81 ans, 4, route d'Irvillac
- 10.05 RANNOU François, 78 ans, Boudourec
- 03.06 TRELLU veuve CUEFF Andrée, 83 ans, 106 route de Lanvoy
- 05.06 MANACH Albert, 89 ans, Lesvenez

JEUX

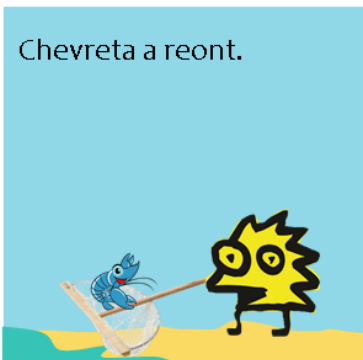
9			1	7		5		
	3			8	4	6	7	9
		4	3	6	9		1	
						1		6
6	1	2	9	5	3	7	8	4
4	7				1			5
5		9					6	1
	4			9	6			2
8			2	1				7

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés.

8	6	3	2	1	5	4	9	7
1	4	7	8	9	6	3	5	2
5	2	9	4	3	7	8	6	1
4	7	8	6	2	1	9	3	5
6	1	2	9	5	3	7	8	4
3	9	5	7	4	8	1	2	6
7	5	4	3	6	9	2	1	8
2	3	1	5	8	4	6	7	9
9	8	6	1	7	2	5	4	3

Le mot à retrouver est : « yaourt »

Fridu et Gwen



Emañ Fridu ha Gwen o vont d'an aod. = Fridu et Gwen vont à la plage. / Staliañ a reont o disheolier. = Ils installent leur parasol. / Lakaat a reont o zreid en dour. = Ils trempent leurs pieds dans l'eau. / Chevreta a reont. = Ils pêchent des crevettes. / Kregina a reont. = Ramassent des coquillages. / Plijadurioù an hañv e Breizh ! = Les joies de l'été en Bretagne !

URBANISME

Déclarations préalables accordées :

Armorique Habitat, isolation thermique, menuiseries extérieures, bardage, clôture, Cité Quéffelec // **Armorique Habitat**, isolation thermique, bardage, clôture, Cité des Anciens // **Armorique Habitat**, isolation thermique, bardage, clôture, Cité des Anciens // **BOISSELEAU Myriam**, création d'une fenêtre de toit sur habitation, 3 route de Botcabeur // **CARET Denis**, clôture, 8 rue Alain Bohan // **COLIN Julien**, création châssis de toit sur garage, 4 rue Eugène Boudin // **COLLOREC Xavier et Gaëlle**, extension habitation, 2, lotissement de Quindrivoal // **COSTECEQUE Audrey**, clôture, 6 rue Eugène Boudin // **GEOLLOT Christian**, clôture, 12 bis chemin de Quistillic // **GUITOT Nicole**, division de terrain,

Kersivien // **HELIES Michelle**, véranda, 13, lotissement de Kerohan // **LANCIEN Grégory**, ravalement habitation et mur, 117 route de Lanvoy // **LE MENN André**, division terrain, 2, chemin de Quistillic // **NEDELEC Albert**, clôture + portail, 4 chemin de la chapelle // **QUEFFURUS Gisèle**, clôture, 10, rue Alain Bohan // **QUERE François**, ravalement et réfection toiture maison, 6, route de La Forêt du Cranou // **QUILLIEN Riwal**, changement toiture, Coat Forest.

Permis de construire accordés :

GAEC DU MENEZ, agrandissement local conditionnement, Mescam Huella.

ANNONCES

Assistante Maternelle Agréée faisant partie de l'association "Les Loupiots d'Hanvec" dispose d'une place pour accueillir votre enfant dès maintenant.

Sylvie Mével : 02 98 21 90 53 - 06 78 01 91 62.

Pour une soirée musicale qui mélange la bonne humeur, le swing, le groove et le professionnalisme de trois musiciens, **PENN AR TRIO** vous invite à découvrir un répertoire instrumental coloré de jazz, de musique latine et de funk. Cette formation expérimentée saura s'adapter avec efficacité quel que soit votre demande : concert, apéritif cocktail, animation musicale, soirée privée...

Visitez notre site <http://www.penn-ar-trio.com/>

Contact Vincent Chassagne : 02 98 21 95 43.

Recherche maison à louer (2 à 4 chambres) avec un jardin dans les environs de Hanvec.

Contacteur Mme Taupin : 06 02 29 96 80.

Vends Peugeot 205 GR (essence), 5 portes, 1^{ère} main, 5cv, peinture métallisée, 46 200 km, contrôle technique OK.

Mme Le Menn : 02 98 21 92 41.

Recherche une personne sérieuse pour un **covoiturage** régulier concernant mon fils âgé de 9 ans. (Rentrée 2016) Il va à l'école primaire de la Croix-Rouge à Brest. Ce serait une semaine sur deux : les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin. Départ aux environs de 8h d'Hanvec ou bien de Le Faou. Participation aux frais évidente.

Contact Mme Savignat : 06 27 70 17 62 ou 09 67 04 46 77.

Femme avec expérience de 5 ans dans le secteur du **service à la personne** propose ses services pour votre repassage, ménage, courses, etc. Disponible septembre 2016. Etudierait toute proposition. Règlement : chèque emploi service universel (CESU). Contact: Vanessa Costales : 07 61 58 64 42 ou mail reginald.costales@orange.fr.

Taxi Patricia. Taxi conventionné sécurité sociale par le Conseil départemental. Possibilité de transport scolaire pour vos enfants (CLIS/ULIS). Contact : 06 69 55 34 37.



NUMÉROS
UTILES

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

**PHARMACIE DE GARDE
3237**

**CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18**

**CABINET MÉDICAL
02 98 21 93 69**

**SSIAD
(Service de Soins
Infirmiers A Domicile)
02 98 25 84 23**

**ADMR DU CRANOU
02 98 73 07 77**

**URGENCES DENTAIRES
SERVICE ODONTOLOGIE
CHRU MORVAN À BREST
02 98 22 33 30**

**MAIRIE
02 98 21 93 43
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h
Fermeture au public tous les
mardis après-midi
Samedi
9h - 12h**

**MÉDIATHÈQUE
02 29 62 90 27
Horaires de l'été
Du 6 juillet au 6 août
Mercredi : 16h - 18h
Samedi : 10h - 12h
Fermé du 7 au 28 août.**

**DÉCHETTERIE DE DAOULAS
Reun ar Moal
29460 Daoulas
Horaires d'été (du 1^{er} mars
au 31 octobre) du lundi au
samedi de 9h à 12h et de
14h à 19h.
La déchetterie est fermée
les dimanches et jours
fériés.**

> LE PENSE-BÊTE

AGENDA JUILLET - AOÛT 2016

Jeudi 2 juillet au mardi 5 juillet : exposition de l'association Nature et Patrimoine. Aux horaires d'ouverture de la mairie.

Du samedi 2 au dimanche 10 juillet : Exposition *Couleurs sur le quai* Cale de Moulin-Mer à Logonna-Daoulas.
Exposition ouverte tous les jours de 15 à 18h. Entrée libre.

Samedi 09 Juillet 2016 : Braderie du Secours Populaire Français de 9h à 15h dans les locaux du Secours Populaire, 3 rue de la Gare à Daoulas.

Jeudi 14 juillet : Tournoi de pétanque de l'ES Cranou à Lanvoy.

Vendredi 22 juillet : Assemblée générale de l'association Dimerc'her. 20h30, salle de réunion de la salle Anne-Péron.

Samedi 30 juillet : Bric-à-brac de l'Association des parents d'élèves de Logonna-Daoulas - 20^e édition, organisé au centre bourg (cour de l'école et place du marché) de 9h à 18h. Manifestation en extérieur, buvette, petite restauration - entrée gratuite
Exposants : renseignements au 06 89 05 36 04 ou bricabrac.apelogonna@gmail.com

Du 13 au 15 août : L'association Hanvécoise *BRETAGNE 39-45* organise une exposition de matériel et de véhicules de la seconde guerre mondiale sur la commune d'Irvillac.

Du lundi 22 au samedi 27 août : *Rêve d'images*
Exposition de photographies ouverte tous les jours de 14h à 18h - Cale de Moulin-Mer à Logonna-Daoulas. Entrée libre.

Vendredi 26 et samedi 27 août : 13^e foire de Daoulas. L'association "Les P'tits Pot'iront" vous invite à découvrir le marché de producteurs, artisans du pays de Daoulas et d'ailleurs. Spectacles, jeux et animations pour enfants ainsi que des ateliers d'initiation, des conférences/débats, projections de films en présence de réalisateurs (en partenariat avec le festival de Douarnenez), soirée concert. Toute la programmation est à retrouver sur le blog de la foire. Restauration et buvettes sur place le samedi. Accès libre. Association "Les P'tits Pot'iront" - lesptitspotirons@gmail.com, <http://foirededaoulas.blogspot.fr/>

Samedi 3 septembre : forum des activités de 9h30 à 12h30 à la salle Anne-Péron.

> PERMANENCE DES ÉLUS

Marie-Claude MORVAN, maire,
finances et urbanisme : le jeudi de
14h30 à 16h30.

Jacqueline BIZIEN,
1^{ère} adjointe, affaires sociales, aides
ménagères, emploi, action
économique, affaires électorales,
cimetière : le vendredi de 9h à 11h sur
rendez-vous.

Raymond LE GUEN,
2^e adjoint, bâtiments communaux :
le vendredi des semaines paires
de 15h à 17h sur rendez-vous.

Yves CYRILLE,
3^e adjoint, voirie :
le samedi de 9h à 11h
sur rendez-vous.